



20 décembre 2017



**Partenariat avec la FFA
Communiqué de presse**

Nouveau partenariat entre Edeis et la FFA

Edeis, gestionnaire de dix-huit aéroports en France et en Espagne, et la Fédération Française Aéronautique (FFA), regroupant 600 aéroclubs affiliés et 41 000 pilotes privés licenciés, annoncent la signature d'un partenariat de deux ans.

Ce partenariat prévoit notamment la réduction de moitié du tarif public des redevances d'atterrissage pour les pilotes d'avion de moins de deux tonnes licenciés à la FFA, et la mise en place d'un programme de réflexion autour de l'aéroport du futur et des enjeux de sécurisation de l'exploitation des aéronefs électriques.

Pour Jérôme Arnaud, directeur général adjoint d'Edeis en charge du management des infrastructures, « ce partenariat consacre un engagement de longue date aux côtés de la FFA et de ses pilotes licenciés. C'est une formidable opportunité pour accélérer ensemble le développement des aéroclubs et des terrains d'aviation de proximité. »

Pour Jean-Luc Charron, président de la FFA, « ce partenariat s'inscrit dans une démarche partagée en faveur de la mobilité des pilotes et du rayonnement de l'aviation légère et sportive en France. Le savoir-faire et l'expérience d'Edeis en matière d'ingénierie et d'exploitation élargissent notre vision sur l'aéroclub de demain et l'introduction de l'avion électrique. »

Contacts presse :

Anna Gallay : anna.gallay@edeis.com – 01 56 20 50 84 / 06 51 86 44 40

Louise Henry : louise.henry@lesroismages.fr – 01 41 10 08 03 / 06 84 34 55 35

Edeis est un acteur majeur dans le secteur de l'ingénierie et de l'exploitation d'infrastructures et de bâtiments complexes. Le groupe emploie 1000 collaborateurs répartis entre la division ingénierie (13 agences en France et à Monaco) et le management d'infrastructures (18 aéroports en France et en Espagne, 2 trains touristiques et un port de plaisance). Edeis est le leader de l'exploitation d'aéroports en France. Grâce à sa vision innovante et durable, le groupe accompagne ses clients pour la réalisation et l'exploitation de leurs opérations de développement, d'aménagement et de valorisation des espaces et des territoires.